

Mauves Vivantes – réunion du conseil d'administration du vendredi 11 mars 2016 à 20h au domicile de Jean-Louis

Sont présents : Claire Gouffier, Claudie Vignelles, Jean-Michel Berthier, Raymond Phuez, Jean-Louis Posté,

Sont excusés : Cyril Luche, François Robin, Raymond Lang,

1. Semaine des Rivières et Eco-rallye des Mauves

Avec le soutien du CKCO, nous organisons à nouveau cette année la descente de la Mauve de Fontaine depuis La Touanne, le dimanche 6 juin, accompagnés par deux naturalistes, J L Pratz et Michel Chovet, à la recherche des invertébrés présents dans la rivière. Nous prévoyons le pique-nique à l'ancienne école de la Nivelles. Puis la descente et le nettoyage de la Mauve entre le moulin de La Fontaine et le confluent.

Jean-Louis Posté a rencontré le propriétaire du moulin de Rondonneau, et recontactera celui du château de la Touanne, d'où nous partirons. Raymond Phuez et François prévoient de faire des reconnaissances préalables et de prévenir les riverains, en particulier le propriétaire du moulin de Chérelles.

Nous prévoyons une communication par affiche et en distribuant des tracts chez les commerçants.

Mauves Vivantes organisera également une exposition des posters de la faune des Mauves à la bibliothèque du Bardon, du 25 mai au 12 juin. Nous essaierons de nous relayer pour assurer une présence les jours d'ouverture : les mercredis après midi, samedis matins, et le jour de la foire.

2. Renaturation des Mauves

Nous avons reçu la copie de la lettre que M. Gallet a adressé aux maires de Huisseau et de Meung. Il critique vivement les travaux de renaturation. Jean-Louis Posté lui a rendu visite.

Nous pensons qu'il faut être prudent pour les travaux de chicanes ou d'arasement de seuil. Il est utile de rétrécir le lit de la rivière, mais il y a des risques d'accentuer la détérioration des berges. Nous conseillons la prudence et de vérifier si les résultats des travaux déjà entrepris sont bons.

Il est convenu que Jean-Louis rencontrera M. Roussarie, l'élu qui représente Huisseau au syndicat, puis nous envisagerons un courrier.

Les pêcheurs ne sont plus autorisés à déverser des truites dans la Mauve. De ce fait l'association de pêche non officielle qui pratiquait cette méthode a cessé d'exister.

3. Décharge de Bucy

Par courrier adressé au préfet le 5 décembre, nous avons à nouveau protesté contre la TGAP à taux réduit dont bénéficie l'exploitant de la décharge, alors qu'il ne valorise pas le biogaz. (Soit

une réduction d'impôt injustifiée de plus de 2M€). Nous demandions de constater que l'équipement ne fonctionne pas du tout comme un bioréacteur, et en conséquence de revoir l'arrêté préfectoral.

Le préfet a répondu le 21 janvier en considérant que l'exploitant n'est pas obligé de fonctionner "uniquement" en mode bioréacteur. Il rappelle que l'application de la TGAP est du ressort de la Direction régionale des douanes des Alpes Maritimes.

Il est convenu de répondre et de saisir à nouveau la direction des douanes pour demander que cesse ce scandale.

Nous n'envisageons pas de pratiquer de nouvelles analyses en aval de la décharge dans l'immédiat.

4. Comptes 2015 et prochaine AGO

Les comptes 2015, présentés par Claire, présentent un résultat négatif de 246 €. Cependant la trésorerie de l'association est saine puisqu'elle dispose de 3000 € en banque.

Nous sollicitons une subvention de 200€ auprès de la mairie de Huisseau.

Nous prévoyons de tenir notre prochaine assemblée générale le samedi 4 juin matin, la veille de l'éco-rallye.

5. Informations diverses

Un courrier ou un mail de nouvelles sera adressé aux membres, les invitant à régler leur cotisation 2016.

Le site internet a connu une difficulté de mise à jour. Cyril s'en occupe.

L'AG de FNE Centre-Val de Loire aura lieu le samedi 2 avril prochain à 15h, 3 rue de la Lionne à Orléans.

Mauves Vivantes s'est manifestée pour l'enquête publique de la société CABI à Baule (Logistique de produits pharmaceutiques sur 50000 m²). Le projet présente un grand intérêt économique et social. Nous avons recommandé de garder possible le raccordement au fer, et de vérifier l'évacuation des eaux du site.

Mauves Vivantes appuie les démarches de la coordination "La Loire Vivra" contre le projet de pont de Jargeau.